

TITRE PROFESSIONNEL

RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT TOURISTIQUE (RET)

1 **DIPLÔME**



Titre de la formation et références

Intitulé	Titre Professionnel « Responsable d'Établissement Touristique »		
Enregistrement	<u>RNCP 35527</u>	Date d'échéance	24-05-2026
Certificateur	MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION		
Niveau de formation	6 - Savoirs approfondis (niveau BAC+3)		
Code CertifInfo	111113	Code NSF	334p - Gestion touristique et hôtelière
Formacode	42627- Gestion entreprise touristique	Code(s) ROME	G1403 - Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique G1401- Assistance de direction d'hôtel-restaurant G1402 - Management d'hôtel-restaurant
Texte(s) de référence	<p>Référence au(x) texte(s) règlementaire(s) instaurant la certification</p> <ul style="list-style-type: none"> • Arrêté du 21 juillet 2016 portant règlement général des sessions d'examen pour l'obtention du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi • Arrêté du 21 juillet 2016 relatif aux modalités d'agrément des organismes visés à l'article R. 338-8 du code de l'éducation • Arrêté du 22 décembre 2015 modifié relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi <p>Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Arrêté du 23 mars 2021 portant création du titre professionnel de responsable d'établissement touristique • Arrêté du 13 mai 2004 relatif au titre professionnel de responsable d'établissement touristique 		



Public visé

Cette formation est destinée à toute personne souhaitant se former à la gestion d'une structure touristique avec hébergement et services associés. Elle nécessite diverses aptitudes telles que le sens des responsabilités, de l'organisation, et des capacités d'adaptation.

Il est recommandé

- D'avoir déjà vécu une expérience positive du « management » au sens large du terme, lors de laquelle vous avez vérifié que vous êtes apte à écouter, comprendre et animer une équipe pour atteindre des objectifs
- D'avoir une expérience professionnelle dans le domaine touristique et/ou la gestion
- D'avoir une bonne pratique opérationnelle des logiciels de bureautique Excel, Word, Powerpoint
- D'être mobile sur le plan géographique
- De pratiquer une ou plusieurs langues étrangères (notamment l'anglais)



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Au besoin, un dossier de demande d'aménagement pour les personnes en situation de handicap peut être complété et renvoyé à l'organisme certificateur.

Pour plus d'informations, contactez notre référent Handicap et consultez la page suivante :

<http://www.imsat.co/accessibilite-handicap/>



Prérequis

Aucun



Équivalences

Les dispenses et équivalences sont définies dans le texte de référence et ses modificatifs le cas échéant.

Correspondance entre le titre professionnel **Responsable d'Etablissement Touristique (RET)** et **Responsable de Développement Touristique Territorial (RD TT)** :

Les titulaires des certificats de compétences professionnelles ci-après du TP RET prévu par l'arrêté du 23 mars 2021	Sont réputés avoir obtenu les certificats de compétences professionnelles du TP RD TT suivants :
Commercialiser les offres d'un établissement touristique avec une démarche multicanale	Accompagner le développement marketing d'un territoire
Assurer la faisabilité financière d'une action touristique	Assurer la faisabilité financière d'une action touristique

Correspondance entre le titre professionnel **Responsable d'Etablissement Touristique (RET)** et **Responsable d'Unité de Restauration Collective (RURC)** :

Les titulaires du TP RET prévu par l'arrêté du 23 mars 2021 peuvent obtenir par correspondance les deux certificats de compétences professionnelles du TP RURC :

- Manager le personnel en restauration collective
- Gérer et contrôler le budget en restauration collective



Objectifs de la formation

Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou à la suite d'un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Les 4 CCP peuvent être validés indépendamment les uns des autres.

1/ Compétences attendues à l'issue de la formation

RNCP35527BC01 - Piloter et optimiser les services d'un établissement touristique dans une démarche qualité

Organiser le service hébergement et optimiser son fonctionnement

Organiser le service réception et optimiser son fonctionnement

Organiser le service entretien maintenance et optimiser son fonctionnement

Organiser le service restauration bar et optimiser son fonctionnement

Organiser le service animation, optimiser son fonctionnement et développer l'ancrage local

RNCP35527BC02 - Manager le personnel d'un établissement touristique

Recruter les équipes d'un établissement touristique en français et en anglais

Manager les équipes d'un établissement touristique

Assurer la gestion administrative des ressources humaines d'un établissement touristique

RNCP35527BC03 - Commercialiser les offres d'un établissement touristique avec une démarche multicanale

Développer et optimiser la commercialisation des offres d'un établissement touristique

Promouvoir un établissement touristique et ses offres en français et en anglais

RNCP35527BC04 - Assurer la gestion opérationnelle d'exploitation et prévoir les investissements d'un établissement touristique

Gérer le budget d'exploitation et sécuriser la rentabilité d'un établissement touristique

Prévoir les investissements d'un établissement touristique et leur financement

2/ Suites de parcours et les débouchés

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement : L'hôtellerie traditionnelle, de loisirs ou d'affaires, l'hôtellerie de plein air, les clubs et villages de vacances, les résidences de tourisme, les parcs et structures de loisirs avec hébergement intégré, l'hôtellerie mobile (bateaux de croisières maritimes et fluviaux), etc.

Types d'emplois d'accessibles : Directeur de village de vacances, de club de vacances, de résidence de tourisme, d'hôtellerie de plein air, d'hôtel-restaurant, exploitant de structures d'hébergements touristiques, adjoint de direction, attaché de direction, hôtelier-restaurateur.

Possibilité de poursuivre sur un Master Tourisme (Bac+4/5).



Processus de certification

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury composé de deux professionnels habilités au vu :

- 1) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
- 2) D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- 3) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation (ECF)
- 4) D'un entretien final

FORMATION



Conditions d'accès et délais

- Télécharger le dossier d'inscription sur le site de l'IMSAT : <https://www.imsat.co/contact-imsat/>
- Rendre le dossier d'inscription dûment complété dans les délais imposés : cf. Annexe 1
- Satisfaire aux prérequis (le cas échéant)
- Participer à un entretien dont l'objectif est d'échanger sur le parcours du candidat, les compétences pré requises attendues et la cohérence de la formation avec le projet professionnel
- Disposer d'un financement : voir section correspondante

Entre les étapes d'inscription et le démarrage de la session, il ne s'écoule pas plus d'un mois.



Contenus de la formation

Marketing / Commercialisation

- Développer et optimiser la commercialisation des offres d'un établissement touristique
- Promouvoir un établissement touristique et ses offres en français et en anglais

Gestion

- Gérer le budget d'exploitation et sécuriser la rentabilité d'un établissement touristique
- Prévoir les investissements d'un établissement touristique et leur financement

Management

- Recruter les équipes d'un établissement touristique en français et en anglais
- Manager les équipes d'un établissement touristique
- Assurer la gestion administrative des ressources humaines d'un établissement touristique

Pilotage des prestations

- Organiser les services d'hébergement, de réception, d'entretien maintenance, de restauration et optimiser leurs fonctionnements
- Organiser le service animation, optimiser son fonctionnement et développer l'ancrage local



Suivi et individualisation

A l'issue de la sélection, une information et des évaluations de positionnement permettent de déterminer un parcours individualisé de formation. Ce parcours peut être adapté tout au long du cursus de formation au regard des attentes et des besoins du bénéficiaire. Par défaut, le bénéficiaire doit suivre l'intégralité des heures de formation programmées.

Pour chaque session de formation :

- Un responsable de formation est désigné pour suivre la session et organiser le suivi de l'alternance

- Des référents pédagogiques sont identifiés par famille d'activités et évaluent les acquisitions des apprenants tout au long de leur formation
- Un bilan individuel a lieu à la fin de chaque étape de formation. Au préalable, l'équipe pédagogique se réunit pour faire un point dédié à chaque bénéficiaire
- La satisfaction des bénéficiaires est régulièrement mesurée. Ces évaluations sont proposées à plusieurs reprises, en cours et en fin de cursus de formation.
- Le bénéficiaire est préparé à son cursus post-formation : en fin de cursus nous proposons des modules spécifiques liés à la gestion du parcours professionnel (CV, lettre de motivation, présentation des aides à la création d'entreprise, etc.)
- Une assistante sociale et une psychologue du travail sont mises à disposition des bénéficiaires tout au long de leur cursus
- L'insertion professionnelle des sortants est mesurée : nous réalisons le suivi post formation selon les préconisations du ministère certificateur et du label qualité



Moyens et méthodes pédagogiques

1/ Lieu de la formation

Villages et centres de vacances en PACA, en présentiel et visioconférences.

2/ Moyens pédagogiques

Equipements et matériel

- Salles de cours chauffées et climatisées chacune équipée d'un tableau blanc et de prises secteur. Des vidéoprojecteurs sont mis à disposition de l'ensemble de l'équipe de formation ainsi qu'une imprimante, copieur, scanner
- Un espace dédié aux bénéficiaires pour qu'ils se restaurent. Cet espace est équipé de micro-ondes, de tables et de chaises

Ressources pédagogiques

- Un compte Office 365 et la suite Office associée (Word, Excel, etc.) par apprenant
- Un espace dématérialisé TEAMS (application office 365) dédié à chaque session et mettant à disposition les ressources pédagogiques

3/ Méthodes pédagogiques et progressivité

Le cursus de formation que nous proposons s'effectue en distanciel et propose une alternance centre de formation en VISIO /entreprise, adaptée au cœur de métier choisi.

Un accompagnement personnalisé est fourni avant, pendant et après la formation.

Une plateforme TEAMS facilite le travail collaboratif, la mise à disposition des ressources et l'interaction avec l'équipe pédagogique favorisant ainsi l'individualisation des parcours de formation.

Les formateurs privilégient les méthodes de pédagogie actives, une démarche inductive. L'apprenant construit ses compétences sur la base de son expérience.

Des situations d'apprentissage rendant compte des réalités du terrain et facilitant l'acquisition des savoir-faire opérationnels et des repères professionnels et des séquences en blended sont régulièrement proposées.

Voici quelques moyens pédagogiques utilisés par l'équipe de formation : serious game, étude de cas, visite de site, carnet de bords individualisé, travaux de groupe, mise en situation, jeux de rôle.

4/ Qualité des intervenants

Nos formateurs, internes et/ou externes, allient une vaste expérience en formation professionnelle à une pratique approfondie sur le terrain, des conditions essentielles pour garantir le succès de nos actions de formation. Leur qualification respecte les attendus réglementaires en termes de niveau de diplômes et d'expérience.

L'équipe pédagogique est présentée aux apprenants à chaque début de session.



La valeur ajoutée de l'IMSAT

L'IMSAT s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement avec :

- Une équipe de formateurs professionnels et expérimentés
- Des infrastructures qualitatives
- Un réseau partenarial conséquent et pérenne
- Une gratuité des frais d'inscription et de sélections
- Un dispositif gratuit d'accompagnement à la recherche de stage ou d'employeur, rdv sur <https://www.imsat.co/atelier-booste-ton-alternance/>
- Un suivi et un accompagnement individualisé des bénéficiaires

VEUILLEZ TROUVER DANS LES ANNEXES CI-DESSOUS

- Annexe 1 : Les informations spécifiques de la session à venir (dates, durée, organisation, financement, coût, indicateurs de résultat des sessions précédentes, contacts)
- Annexe 2 : Le planning du/des parcours de la session à venir



SESSION 2025/2026



Organisation

Prévisionnels, sous réserve de modifications et d'agrément par la DREETS

Parcours	RET
Nombre de bénéficiaires habilités	8 à 16
Date limite rendu dossier	07/05/2025
Dates entretiens de motivation / recrutement	Après le rendu du dossier et avant l'entrée en formation
Date de début -fin	12/05/2025 - 07/05/2025
Soit (durée)	12 mois
Nb heures au total	1803 h
Dont en OF IMSAT	473 h
Dont en ALTERNANCE	1330 h* <i>* Doivent être déduits de ce volume horaire, les congés payés et les jours fériés non travaillés</i>
Interruption Formation	25 jours de congés payés à poser sur le temps dédié à l'alternance
Planning	Cf. annexe 2
Organisation de la formation, de l'alternance et de la certification	<p>Formation en présentiel : 11 semaines de formation dans différents établissements touristiques. La formation se déroule du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.</p> <p>Formation à distance (70h) : Réalisation de la formation de manière synchrone (à date et heure fixes) à raison de 10 journées de cours réparties sur les 12 mois en visioconférence.</p> <p>Certification : Examen blanc sur 2 jours et évaluation finale lors de la dernière semaine dédiée à l'organisme de formation</p> <p>Avant tout engagement et afin de garantir les meilleures conditions d'apprentissage d'une formation à distance, il est indispensable de disposer de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un accès internet stable • Un ordinateur fixe / portable ou tablette tactile (avec caméra fortement recommandée) • Un casque avec micro intégré pour faciliter les échanges lors de visioconférence • Un espace de travail calme, permettant de s'isoler pour une meilleure concentration.

Parcours	RET
Financement	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat d'apprentissage • Contrat de professionnalisation • CPF / CPF TRANSITION • Pro A • Financement personnel

Coût

Aucun frais d'inscription à la formation ni aux tests de sélections (le cas échéant)

De nombreux moyens de financement sont possibles et l'IMSAT vous accompagne dans le choix du financement le plus adapté à votre profil.

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://www.imsat.co/finance-ta-formation/> ou contactez-nous sur contact@imsat.fr

Moyens de financement possibles		Coût pour le bénéficiaire
Contrat d'apprentissage	OUI	GRATUIT
Contrat de professionnalisation	OUI	GRATUIT
France Travail	OUI	GRATUIT * <i>* Si prise en charge totale. En cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel ou via le CPF</i>
Région SUD et cofinancement UE	NON	/
CPF	OUI	EN FONCTION DU MONTANT DISPONIBLE * (Reste à charge possible) <i>* Consulter le montant de votre CPF sur : https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/</i>
Financement personnel	OUI	3784 € * <i>* Tarif maximal modulable selon le volume horaire du parcours individuel de formation</i>



Indicateurs de résultat

Indicateur Session N/N+1	Source et définition de l'indicateur	Chiffre et pourcentage
Toutes catégories d'actions de formation confondues pour le diplôme concerné		
Nombres d'entrants Session(s) N-2/N-1	Nombres d'apprenants entrés en formation sur la session indiquée	10
Taux de satisfaction Session(s) N-2/N-1	Issue du questionnaire de fin de formation – % de bénéficiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	100 %
Taux de réussite Session(s) N-2/N-1	Nb de diplômés / nb de candidats présentés aux certifications	90 %
Taux d'abandon Session(s) N-2/N-1	Nb abandons / nb de bénéficiaires entrants	10 %
Taux de poursuite d'étude Session(s) N-3/N-2	A + 6 mois, nb de bénéficiaires en poursuite d'étude / nb de bénéficiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	0 %
Taux global d'insertion professionnelle Session(s) N-3/N-2	A + 6 mois, nb de bénéficiaires en emploi / nb de bénéficiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	80 %
Taux spécifique d'insertion professionnelle Session(s) N-3/N-2	A + 6 mois, nb de stagiaires en emploi dans les métiers visés par la formation / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	80 %
Spécifiquement sur les actions de formation en apprentissage pour le diplôme concerné		
Taux de rupture de contrats d'apprentissage Session(s) N-2/N-1	Nb entrants / nb ruptures de contrats d'apprentissage	0 %

Renseignements complémentaires et contacts

Vous souhaitez...



...Participer à l'une de nos **réunions d'information** collectives et **visiter** le site



... Être **accompagné.e** dans la **recherche** de **stage** ou d'**employeur**



...Vous **préparer aux tests** de sélection et à la **formation**



... Recevoir un **dossier d'inscription**



... Nous poser une **question**

Consultez www.imsat.co ou écrivez/appelez nous !

Contact(s) :

- IMSAT - Candidats et Employeurs :
 - Clément ARIAPOUTRY – c.ariapoutry@upv.org – 06 61 83 39 03
 - Antonin DENEIRE - a.deneire@upv.org – 06 66 20 89 59
 - Accueil IMSAT - contact@imsat.fr – 04 94 75 24 15
- UNAT PACA : Fanny ANDREU - paca@unat.asso.fr – 06 75 87 11 82



PLANNING SESSION 2025/2026

M31-DOCUMENT D'INFORMATION – ANNEXE 2

Planning prévisionnel TP Responsable d'Établissement Touristique Session 2025-2026



Version au 16/12/2024

avr-25				mai-25				juin-25				juil-25				août-25				sept-25				oct-25				nov-25				déc-25				janv-26				févr-26				mars-26				avr-26				mai-26											
JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S
M 1				J 1	FERIE			D 1			M 1			V 1			S36			M 1			S 1	FERIE	L 1	35		J 1	FERIE	D 1			D 1			M 1			V 1	FERIE																							
M 2		V 2				S23	Formation 2	M 2			S 2			L 1		35	J 2			D 2			M 2		M 2		V 2		S06	Formation 9	S10			J 2			S 2																										
J 3		S 3				L 2	35	J 3			D 3			M 2						S45			M 3		M 3		S 3		L 2	35	L 2			V 3			D 3																										
V 4		D 4				M 3		V 4			S32	Visio 3	M 3							S 4			L 3		35	J 4		D 4		M 3		M 3			S 4			S19																									
S 5		S19				M 4		S 5			L 4		28	J 4						D 5			M 4		V 5		S02		M 4		M 4			D 5			L 4	14																									
D 6		L 5				J 5		D 6			M 5	7		V 5						S41	Formation 5	M 5		S 6		L 5		J 5		V 6		V 6			L 6	FERIE	M 6	4																									
S15		M 6				V 6		S28	Visio 1	M 6				S 6						L 6	35		J 6		D 7		M 6		V 6		V 6			L 6			J 7	4																									
L 7		M 7				S 7		L 7		28	J 7			D 7						S37	Formation 4	M 8		S 8		L 8	35	J 8		D 8		D 8			M 8			V 8	FERIE																								
M 8		J 8				FERIE		D 8			M 8			V 8						S24		M 9		S 9		L 8	35	J 9		D 9		D 9			J 9			S 9																									
M 9		V 9				S24		M 9			L 8	35		S 9						L 8	35		M 9		S 9		M 9		S 9		S 9			Formation 10	J 9			S 9																									
J 10		S 10				L 9	FERIE	J 10	7		D 10			M 9						S33		M 10		S 10		L 10	35	J 10		S 10		L 9	35	L 9	35		V 10		D 10																								
V 11		D 11				M 10		V 11		35	S 12			J 11						S33		M 10		S 11		L 10	35	J 11		D 11		M 10		M 10			S 11		D 10																								
S 12		S20	Formation 1	M 11		S 12		L 11	35		L 11		35	J 11						S33		M 11		S 11		L 10	35	J 11		D 11		M 11		M 11			S 11		D 10																								
D 13		L 12	35	J 12		D 13		M 12			V 12			V 12						S42		M 12		S 12		L 12	35	J 12		J 12		J 12		J 12			S16	Visio 9	M 12																								
S16		M 13				V 13		S29			M 13			S 13						S42		M 12		S 13		L 13	35	J 13		D 14		M 13		V 13		V 13		L 13	7	28	M 13																						
L 14		M 14				S 14		L 14	FERIE	J 14			D 14							S37		M 15		S 14		M 14		V 14		S51	Visio 7	M 14		S 14		S 14		M 14		V 14	FERIE																						
M 15		J 15				D 15		M 15		35	V 15		FERIE							S38		M 15		S 15		L 15		J 15		L 15		J 15		D 15		M 15		V 15		V 15																							
M 16		V 16				S25		M 16			S 16			L 15		35	J 16				S38		M 15		S 15		L 15		J 16		M 16	7	V 16		V 16		S08	Visio 8	S12		J 16																						
J 17		S 17				L 16		35	J 17		D 17			M 16						S47	Formation 6	M 17		S 17		L 16	7	28	L 16		35	V 17		L 16		35	V 17		D 17																								
V 18		D 18				M 17		V 18			S34	Visio 4	M 17							S 18		M 17		S 18		L 17	35	J 18		D 18		M 17		M 17		M 17		D 18		S21																							
S 19		S21				M 18		L 18		28	L 18			J 18						S 19		M 18		S 19		M 18		V 19		S04		M 18		M 18		M 18		S 19		L 18																							
D 20		L 19				J 19		D 20			M 19			V 19						S43		M 19		S 20		L 19	35	J 19		L 19		35	J 19		J 19		J 19		S17		M 19																						
S17		M 20				V 20		S30	Visio 2	M 20			S 20							L 20		35	J 20		D 21		M 20		D 21		M 20		V 20		V 20		L 20		35	M 20																							
L 21		FERIE				S 21		L 21		28	J 21	7		D 21						S39	Visio 5	M 22		S 22		L 22		35	J 22		D 22		D 22		D 22		D 22		M 22		V 22																						
M 22		M 22				D 22		M 22	7		V 22			S39	Visio 5	M 22				S 23		M 23		S 23		L 22	7	28	J 23		D 23		M 23		V 23		S09		S13		J 23																						
M 23		V 23				S26	Formation 3	M 23			S 23			L 22	7	28	J 23				S26	Formation 3	M 23		S 23		L 22	7	28	J 23		M 23		V 23		S09		S13		J 23																							
J 24		S 24				L 23	35	J 24			D 24			M 23						S35		M 24		S 24		L 23	35	J 24		S48		M 24		S 24		L 23		35	V 24		D 24																						
V 25		D 25				M 24		V 25			S35			M 24							S35		M 24		S 25		L 24		35	J 25		L 24		35	FERIE	D 25		M 24		S22																							
S 26		S22				M 25		S 26			L 25		35	J 25							S35		M 24		S 25		L 24		35	J 25		V 26		S05		M 25		M 25		D 26																							
D 27		L 26				J 26		D 27			M 26			V 26							S44	Visio 6	M 26		S 27		L 26		35	J 26		L 26		J 26		J 26		S18	Visio 10	M 26																							
S18		M 27				V 27		S31			M 27			S 27							S44	Visio 6	M 26		S 27		L 26		35	J 26		L 26		J 26		J 26		S18	Visio 10	M 26																							
L 28		M 28				S 28		L 28		35	L 28			D 28							S31		M 27		S 27		L 26		35	J 26		D 28		V 27		V 27		L 27	7	28	M 27																						
M 29		J 29				FERIE		D 29			M 29			V 29							S40		M 29		S 29		L 29		35	J 29		L 29		J 29		D 29		M 29		V 29																							
M 30		V 30				S27		M 30			S 30			L 29		35	J 30				S40		M 29		S 29		L 29		35	J 29		L 29		J 29		D 30		M 30		V 30																							
S 31		L 30				J 31		D 31			M 30			V 31							S49	Formation 7	M 31		S 31		L 30		35	J 31		L 30		35		L 30		35		D 31																							

avr-25				mai-25				juin-25				juil-25				août-25				sept-25				oct-25				nov-25				déc-25				janv-26				févr-26				mars-26				avr-26				mai-26							
VHG	0	HF	HA	VHG	105	HF	HA	VHG	175	HF	HA	VHG	140	HF	HA	VHG	140	HF	HA	VHG	175	HF	HA	VHG	140	HF	HA	VHG	140	HF	HA	VHG	140	HF	HA	VHG	175	HF	HA	VHG	140	HF	HA	VHG	175	HF	HA	VHG	140	HF	HA	VHG	18	HF	HA				
	0	0	0		35	35	70		70	70	105		14	14	126		14	14	126		42	42	133		42	42	98		35	35	105		42	42	133		35	35	105		42	42	98		42	42	98		70	70	105		14	14	126		18	18	0

M Matin

AM Après-midi

S Soirée

OF Centre de Formation

ALT Alternance

Vacances scolaires France

Congés

Évaluation finale

Début : 12/05/2025

Fin : 07/05/2026

Parcours complet

VHG	Volume Horaire Global :	1803
HF	Heures de Formation :	473
HA	Heures en Alternance :	896

Formation	Description	Formation	Description	Formation	Description	Formation	Description	Formation	Description	Formation	Description	Formation	Description
Formation 1	Intégration RET (5 jours)	Formation 2	Pilotage (5 jours)	Formation 3	RH (5 jours)	Formation 4	Finances (5 jours)	Formation 5	Marketing (5 jours)	Formation 6	RH (2 jours) Finances (3 jours)		
Formation 7	Pilotage (5 jours)	Formation 8	Marketing (2 jours) Finances (3 jours)	Formation 9	Pilotage (4 jours) Evaluation - étude (1 jour)	Formation 10	RH (4 jours) Evaluation - étude (1 jour)	Formation 11	Marketing (2 jours) Finances (1 jour) Evaluation - étude (2 jours)	Formation 12	Examen blanc (2 jours) Examen final (1 jour)		